

26 avr 2024 -17:38

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2024

Programme national de réforme 2024

Sur proposition du Premier ministre Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé le Programme national de réforme 2024.

Le Programme national de réforme (PNR) est le résultat d'un intense travail de coordination annuel entre les différents gouvernements de notre pays. Pilotés par un comité d'accompagnement politique composé de membres du personnel du Premier ministre, des vice-Premiers ministres, du secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques et des (vice-)ministres-présidents des régions et des communautés. Le Bureau fédéral du plan, assisté par des coordinateurs fédéraux, a assuré la coordination générale du comité de rédaction.

Le PNR est essentiellement un exercice de rapportage produit par les différentes autorités à l'intention de la Commission européenne à qui il est soumis en même temps que le Programme de stabilité fin avril. Les différents gouvernements y rendent compte des principales réformes structurelles conduites au cours de l'année écoulée et indiquent, le cas échéant, les mesures en projet dans un avenir proche.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

François Bailly
Porte-parole (FR)
+32 488 07 05 12
francois.bailly@premier.be

Bram Delen
Porte-parole (NL)
+32 497 30 82 05
bram.delen@premier.be